



LAMBRIS I / III

selon norme EN 635-3

NF CONTREPLAQUÉ EXTÉRIEUR CTB-X

Rolpin LAMBRIS est un contreplaqué en **PIN MARITIME** (origine France) rainuré sur une face, façon lambris. Il possède 2 rives longues usinées mi-bois.

LAMBRIS DECOR / TRADITION / PRIM

Format : 2500 x 600 mm

3 finitions utilisées pour l'habillage décoratif.

LES +

- Vaste gamme pour intérieur et extérieur sous abris
- Rapidité de mise en œuvre

VARIANTES :

- **LAMBRIS DECOR** : rainure U
- **LAMBRIS TRADITION** : rainuré «mouchette»
- **LAMBRIS PRIM** : prépeint blanc coté usinage



FACE I

Fermé, sans noeud, avec pastilles bois (maxi 5/m²). Réparations mastic occasionnelles. Face de parement rainurée selon finitions (voir tableau au verso)



CONTREFACE III

Face fermée, avec noeuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles

Finition : Les 2 faces sont poncées

RÈGLEMENTATIONS ET CERTIFICATIONS

Emplois non structurels : Certificats de constance des performances système 2+ selon EN 13986+A1

Milieux extérieurs selon EN 636+A1 (usage non structurel). Homologué à la marque française de qualité NF Contreplaqué Extérieur CTB-X.

Dégagement de formaldéhyde Classement E1 Selon norme EN13986 + A1

Nos résultats d'essais montrent des valeurs nettement inférieures aux exigences de la norme japonaise F**** et conformes à la réglementation Allemande (E05)

Classement en réaction au feu : Selon EN 13501-1 + A1 Épaisseur > 9 mm : Euroclasse D-s2, d0

Marquage : CE n° 380 – CPD – 011 - EN 13986 + A1

DOP : Disponible sur notre site internet

Densité : 560 à 610 kg/m³

Qualité du collage selon norme EN 314-2 : collage classe 3 « milieux extérieurs », résistant à l'eau et aux intempéries. Colle phénolique.



ÉPAISSEURS, COLISAGES

	LAMBRI DECOR	LAMBRI TRADITION	LAMBRI PRIM
			
Épaisseur (mm)	10	10	10
Colisage	60	60	60
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	10.5	10.5	10.5
Tolérance d'épaisseur min (mm)*	9.3	9.3	9.3
Dimensions	2500x600 mm	2500x600 mm	2500x600 mm

* selon NF EN 315

STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et au DTU en vigueur – DTU 36.1. Les panneaux lambris, pour une utilisation extérieure sous abris doivent avoir reçu une finition.

Pour une bonne tenue des ouvrages réalisés, il est nécessaire de respecter les prescriptions de mise en oeuvre et d'entretien ci-après :

Préparation des panneaux avant la pose

Appliquer en atelier un primaire de protection, Fongicide, Anti-bleu et Hydrofuge, sur les faces des panneaux et sur les chants. Vérifier que le produit utilisé assure les 3 fonctions et qu'il convient à une utilisation sur contreplaqué.

Les produits de préservation fongicide + hydrofuge en phase solvant organique sont conseillés car plus pénétrants.

Pose des panneaux

Poser les panneaux sur des tasseaux pour assurer une ventilation de la contreface, les tasseaux doivent être posés en quinconce pour que l'air circule. Si pose d'un isolant, adapter l'épaisseur des tasseaux pour ménager un passage d'air suffisant entre l'isolant et les lambris pour éviter l'humidité.

Fixation des panneaux : l'entraxe maximum des supports ne doit pas excéder :

- 60 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose verticale, avec supports perpendiculaires au sens des stries,
- 50 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose horizontale ou oblique, avec supports perpendiculaires au sens des stries.

Le premier et le dernier tasseau sont posés à environ 5 cm du sol, du plafond et de tout autre bord du pan de mur.

Utiliser des pointes torsadées ou crantées, cloutage tous les 15 cm.

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES DES PANNEAUX

Elles sont conformes aux spécifications de la norme EN 315 :

Tolérance dimensionnelle longueur/largeur : $\pm 3,5$ mm

Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire

Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Conductivité thermique

$\lambda = 0,13$ W/m.K

Durabilité biologique

Essence pin maritime :
Classe 3 - 4 selon EN 350 partie 2

Teneur en pentachlorophenol

< 5 ppm. (PCP)

Perméabilité à la vapeur d'eau

70 μ humide / 200 μ sec

Absorption Acoustique

250 à 500 Hz = 0,10
1000 à 2000 Hz = 0,30

Finition

Pour une utilisation en extérieur sous abris ou en milieu humide, les contreplaqués ROLPIN LAMBRI préalablement traités par un primaire fongicide, anti bleu et hydrofuge, doivent recevoir des finitions opaques (peintures) ou semi-transparentes ou transparentes (lasures), adaptées et conformes au DTU.

Entretien

Pour une utilisation en extérieur ou en milieu humide, la bonne tenue dans le temps des panneaux ROLPIN LAMBRI nécessite un entretien de la face exposée visible par application d'une nouvelle couche de peinture ou lasure.

La périodicité d'application est fonction de la qualité du produit de finition et de l'exposition des panneaux.

EMPLOIS :

Applications non structurales

Application en parement intérieur

Application en sous-face de toiture non exposée

RAYON DE CINTRAGE (mm) :

Épaisseur	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

TENUE AUX FIXATIONS (e = 15mm) :

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 30daN
Vis	Effort moyen de traction	Parement 180daN / Chant : 140daN

www.nprolpin.com